

April 2012

E

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--------------------------------------	-------------	---	---	---	---

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent dixième session

Rome, 7 - 11 mai 2012

SUITE DONNÉE À L'ÉVALUATION DU RÔLE ET DES ACTIVITÉS DE LA FAO DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Toute demande concernant la teneur du présent document doit être adressée à

M. Robert Moore, Directeur du Bureau de l'évaluation (Rapport de validation)
Tel (06) 570-53903

M. Alexander Müller, Sous-Directeur général,
Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
Tel. (06) 570-53037

Généralités

- À sa cent troisième session, en avril 2010, le Comité a examiné *l'Évaluation du rôle et des activités de la FAO liées à l'eau* et la réponse de la Direction à cette évaluation.
- Pour cette session, le Comité est saisi de deux documents: 1) un rapport de suivi décrivant les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation; et 2) un rapport sur le processus de validation du rapport de suivi établi par le Bureau de l'évaluation (OED).
- En ce qui concerne le rapport de validation, le Comité du Programme a demandé, en avril 2011, à OED de proposer une méthodologie pour valider les déclarations concernant les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations acceptées, telles qu'elles figurent dans les rapports sur la suite donnée aux réponses de la Direction (« rapports de suivi »). OED a donc élaboré une méthode de validation, qu'il a mise à l'essai dans le contexte du rapport sur la suite donnée à l'évaluation du rôle et des activités de la FAO dans le domaine de l'eau. Le processus de validation a été effectué en février 2012.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Questions principales relatives au suivi

4. La mise en œuvre de nombreuses recommandations de l'évaluation a bien avancé; des mesures ont notamment été prises pour donner suite à la principale conclusion de l'évaluation relative à la création d'une Plateforme sur l'eau à la FAO. Actuellement, toutes les activités de la FAO dans le domaine de l'eau sont intégrées dans un courant unique grâce à la Plateforme, et des ressources lui sont spécialement affectées dans le PTB 2012-2013, pour ses activités de coordination.

5. L'Organisation a pu examiner avec attention presque toutes les recommandations de l'évaluation malgré les difficultés dues à leur nombre et à la diversité des thèmes qu'elles couvrent, mais aussi aux contraintes budgétaires et à d'autres obstacles. Dans le futur, l'examen du Cadre stratégique et la préparation du Plan à moyen terme 2014-2017 seront l'occasion de poursuivre l'examen des recommandations.

Conclusions de la validation

6. Le rapport de suivi a été établi grâce à des contributions de différentes parties prenantes de l'Organisation et il donne une idée générale des progrès accomplis et de quelques-unes des contraintes qui ont entravé la mise en œuvre des recommandations.

7. La principale recommandation, à savoir que des ressources supplémentaires spécifiques doivent être allouées à l'« Eau à la FAO », n'a guère été prise en compte dans le PTB 2012-2013, si l'on excepte l'affectation d'un administrateur de haut niveau et d'un agent de soutien, pour assurer le secrétariat de la Plateforme sur l'eau.

Orientations demandées

8. Le Comité du Programme est invité à donner son point de vue et des conseils sur l'utilité du processus de validation, sur l'opportunité qu'OED l'intègre dans les rapports destinés au Comité, et sur les mesures de suivi recommandées par la Direction.